



## **LA VISIBILITÉ DIMINUE, LES ACCIDENTS DE PIÉTONS AUGMENTENT DE 50%.**

### **C'EST LE MOMENT DE LE RAPPELER ET D'Y APPORTER DES SOLUTIONS.**

**Après les congés d'automne, face au changement brutal de luminosité aux heures de pointe, les réflexes de vigilance lors de déplacements dans l'obscurité ne sont pas encore (ré)installés. Le risque est donc majeur pour les piétons et cyclistes, principalement.**

Les statistiques sont explicites : en Wallonie, plus de la **45% des piétons tués** chaque année le sont sur les quatre mois d'octobre à janvier<sup>1</sup>. Dans le même temps, le nombre d'accidents impliquant un piéton augmente de près de 50%<sup>1</sup>.

En cause : la visibilité, nettement plus faible, particulièrement durant les heures de pointe du matin et du soir. Au moment des entrées et sorties de l'école ou du travail, les piétons sont exposés dans l'obscurité au cœur d'une circulation dense, à laquelle s'ajoutent ponctuellement les conditions météo saisonnières qui n'arrangent rien en termes de visibilité.

L'explication est simple : souvent vêtu de vêtements foncés et surtout dans l'obscurité, le piéton ne sera visible qu'à 20 mètres dans les phares de l'automobiliste, or à 50 km/h, 25 mètres sont nécessaires pour arrêter une voiture, et il en faut près de 40 sur sol mouillé.

Pour se préserver, la solution est facile : porter des accessoires retro-réfléchissants permet au piéton d'être visible à 150 mètres par l'automobiliste : chasuble, brassards, bande adhésive, lampe etc.

Et l'avis des wallons va dans ce sens : lors de la consultation citoyenne réalisée par l'AWSR en septembre 2020, parmi les mesures plébiscitées pour améliorer la sécurité routière de tous les

usagers, 75% des 10.000 répondants ont adhéré et soutenu la nécessité du port de vêtement réfléchissant pour les piétons dans l'obscurité, et plus de 85% pour les cyclistes.

**Au-delà des solutions simples, des réflexes à adopter, pour la sécurité de tous**

Parce que choisir de porter des accessoires rétro-réfléchissants lors de ses déplacements à pied ou à vélo contribue à plus de sécurité sur les routes, l'AWSR donne aux wallons une réponse immédiate à cette préoccupation en offrant<sup>2</sup> des kits de visibilité sous forme de brassards réfléchissants ou de lampes d'appoint pour vélo. Vite mis, vite enlevé, ce kit peut préserver chaque porteur, sans l'embarrasser.

Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire via le site web de l'AWSR sur la page dédiée à la campagne ([www.awsr.be](http://www.awsr.be)).

En complément, et jusqu'à la fin de l'hiver, en partenariat avec les zones de police wallonnes, une communication rétro-réfléchissante apposée à l'arrière des véhicules de police rappellera et surtout démontrera à tous les citoyens à proximité de la localité, de l'intérêt d'être attentif et de se rendre visible dans ses déplacements piétons, notamment.



Une campagne digitale complétera cette communication durant le mois de novembre.

L'AWSR vous offre de quoi vous rendre visible. Adoptez le bon réflexe, dès maintenant.

<sup>1</sup> Source AWSR/statbel, période 2010-2019

<sup>2</sup> Offre temporaire, dans la limite des stocks disponibles

**Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.**

**Contact Presse**

Françoise Guillaume

0473/803.036 – 081/821.300

[francoise.guillaume@awsr.be](mailto:francoise.guillaume@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

